

Compte rendu de la réunion du comité directeur en visio du 17 juin 2020

Présents :

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Bruno HENNEBELLE	Membre
Marie-José LALLART	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Yves OBIS	Membre
Claude GISSOT	Membre
Georges-Marie NACOULIVALA	Membre
Christine GHYS	Membre
Excusés	
Olivier GRIN	Membre
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats

Assiste :

Marie-Paule FERNEZ	DTN
--------------------	-----

1) Bilan de l'AG fédérale en visio :

Marc et Joël font un bilan global de l'AG qui a réuni le matin 145 personnes, qui se sont connectées sur ZOOM.

L'après-midi, pour les votes des résolutions, 101 associations ont voté.

2) Dossier ANCV :

L'ANCV a apporté quelques modifications sur les critères d'attribution, plus souples, des aides financières proposées, après appel d'offre, aux structures pour les séjours d'été 2020. Une communication partira aux associations Sport Adapté.

3) Communication :

Marc revient sur le changement éventuel de nom de domaine pour la FFSA. Le nom de domaine de la FFSA restera « @ffsa.asso.fr ».

4) Vie Sportive :

- Logo des « para sports adaptés » :
Suite à la large diffusion à tous les acteurs FFSA des logos adoptés pour les disciplines « para sport adapté », il est nécessaire de bien préciser que, conformément au code du sport et aux délégations accordées depuis 2017, l'utilisation du nom « para sport adapté » ne peut s'appliquer qu'aux disciplines pour lesquelles la FFSA exerce sa délégation.

Décision :

Afin d'être en conformité avec le code du sport et les délégations accordées depuis 2017 pour des « para disciplines » par le ministère des sports, le comité directeur décide de mettre en application cette appellation « para sport adapté » pour les disciplines pour lesquelles la FFSA exerce sa délégation.

- Candidature pour les championnats d'Europe indoor d'athlétisme Virtus en 2021 : Marc propose que le comité directeur se prononce sur la candidature de la FFSA pour organiser les championnats d'Europe indoor d'athlétisme Virtus en 2021 à Nantes. Cette compétition sera également labellisée par IPC.

Le comité directeur donne son accord sur cette candidature de la FFSA

- Championnats de France de Badminton et d'athlétisme : Marie-Paule souhaite que le comité directeur se prononce sur la participation des sportifs qui n'auront pas repris complètement l'entraînement depuis la fin du déconfinement, ces deux compétitions étant situées en septembre et octobre. Il faut accepter de déroger aux règlements sportifs FFSA mais exiger **que les clubs puissent attester que leurs sportifs se sont suffisamment préparés.**

Le comité directeur donne son accord

5) Trophée du Fair Play :

Marie Jo LALLART, membre de l'ASVFP, explique que ce prix du Fair play concerne nos sportifs et nos dirigeants. MP FERNEZ, Marie José et Colette FERON travailleront ensemble pour présenter un ou des sportifs de la FFSA. Il semble qu'un avis général s'oriente sur le choix de Thierry Washetine.